



Université
franco-allemande
Deutsch-Französische
Hochschule

Les cursus intégrés de l'Université franco-allemande

Carole Reimeringer

Strasbourg, le 9 avril 2013



Les programmes de l'UFA

**I- Appel d'offres pour les cursus intégrés
et critères de qualité**

II- Procédure d'évaluation

III- Programmes transversaux



1^{ère} partie

Appel d'offres pour les cursus intégrés et critères de qualité



L'appel d'offre cursus intégrés

- ✓ un seul appel d'offre par an
- ✓ unique pour les cursus binationaux et trinationaux
- ✓ unique pour les nouvelles demandes et les demandes de renouvellement de soutien (obligatoire tous les 4 ans)
- ✓ disponible en français et en allemand sur le site internet de l'UFA
- ✓ les délais sont les mêmes chaque année



Délais

- ✓ Publication de l'appel d'offres : **2 mai 2013** pour un soutien à partir de l'année universitaire 2014-2015

- ✓ Annonce de l'intention de déposer une demande de soutien auprès de l'UFA : **30 juin 2013**
 - ▶ « formulaire d'annonce de dépôt de demande de soutien »
 - ▶ document pdf à remplir par l'un des deux partenaires

- ✓ Envoi des dossiers de demande de soutien dûment complétés : **31 octobre 2013**
 - ▶ formulaire à compléter en ligne par les deux partenaires
 - ▶ signatures des chefs d'établissements exigées



Les cursus intégrés

- ✓ Peuvent bénéficier d'un soutien :
 - les cursus binationaux ou trinationaux permettant d'obtenir un double ou un triple diplôme ou un diplôme commun
 - de niveau licence (180 ECTS)
 - ou post-licence (Master / 120 ECTS)
 - ou dont le premier niveau de sortie sera
 - du côté français : une maîtrise en droit ou un diplôme de Grande Ecole / Ecole ou un diplôme d'IEP
 - du côté allemand : un *Bachelor* ou un *Staatsexamen*



Les critères de qualité :

1. Principes

- ✓ une offre de formation cohérente et complémentaire entre les deux établissements
- ✓ une convention de coopération spécifique au cursus
- ✓ la confrontation avec plusieurs systèmes éducatifs
- ✓ la familiarisation avec des approches scientifiques et méthodologiques distinctes
- ✓ l'obtention de deux (ou trois) diplômes universitaires de niveau équivalent et nationalement reconnus, sans allongement de la durée des études fixée à l'échelle nationale



Les critères de qualité : 2. Curriculum

- ✓ le curriculum s'appuie sur un règlement commun des études et du contrôle de connaissances
- ✓ il doit garantir l'acquisition
 - de qualifications permettant l'accès à un emploi qualifié
 - de compétences linguistiques et interculturelles
 - d'une connaissance approfondie de deux pays, de ses structures et cultures de travail
- ✓ et encourager au développement de la personnalité.



Les critères de qualité :

3. Les points forts à respecter

- ✓ répartition équitable de la durée des séjours d'études obligatoires dans les pays partenaires
- ✓ de préférence dans un groupe commun d'étudiants
- ✓ nombre minimal de 5 + 5 étudiants en séjour dans le pays partenaire par année universitaire
- ✓ préparation aux études dans le pays partenaire, encadrement des étudiants, aide à la poursuite des études et à l'entrée sur le marché du travail
 - ▶ tous les détails dans le document «Principes de soutien de l'UFA – De l'évaluation à l'assurance qualité »



Les cursus actuellement soutenus

- ✓ Disciplines :
 - Sciences de l'ingénieur
 - Sciences naturelles / Mathématiques / Informatique
 - Economie / Gestion
 - Droit
 - Sciences humaines et sociales
 - Formation des enseignants

 - ✓ Quelques chiffres :
 - **143** cursus soutenus en 2012-2013
 - **90** cursus commençant après le bac (niveau licence ou master) et **53** cursus de niveau post-licence
 - **127** cursus binationaux et **16** cursus trinationaux
- www.dfh-ufa.org/fr/formations/guide-des-etudes/



2ème partie

Procédure d'évaluation

BORDEAUX
NANTES
LEIPZIG
DRESDEN



La procédure d'évaluation

Evaluation formelle

conformité et
recevabilité de
principe du dossier
(novembre)

Evaluation administrative

antériorité,
flux d'étudiants,
identification
avec l'UFA,
justification
des allocations...
(décembre)

Evaluation Scientifique (janvier-mars)

Décision du conseil
d'université
(fin mars- début avril)



L'évaluation scientifique

- ✓ évaluation disciplinaire et scientifique
- ✓ menée par un tandem d'experts franco-allemands
- ✓ réunion des experts au sein de 3 groupes disciplinaires
 - discussion de cas litigieux
 - garantie d'un maximum d'objectivité, accord sur le résultat de l'évaluation
 - établissement d'un classement par groupe disciplinaire
 - formulation de recommandations pour la commission scientifique
- ✓ avis de la commission scientifique
 - peut réexaminer d'éventuels cas litigieux
 - formule des recommandations pour le conseil d'université



Après l'évaluation...

- ✓ ... les résultats sont communiqués aux établissements demandeurs par courrier dans les meilleurs délais (début avril)
- ✓ ... les commentaires des experts sont joints à la notification de décision de soutien, sous forme anonyme
- ✓ ... les coopérations évaluées positivement bénéficient du label UFA et d'un financement à partir de l'année universitaire suivante



Les subventions attribuées

- ✓ Aides aux frais de fonctionnement :
 - **3.000 €, 5.000 € ou 8.000 €** (en fonction du nombre d'étudiants en mobilité) par coopération
 - **+ supplément de 500 € ou 1.000 €** si aides à la mobilité cofinancées

 - ✓ Aides à la mobilité :
 - **270 €** par mois pour chaque étudiant en mobilité
- ⇒ de plus : mise à disposition gratuite de **cours de langues** française et allemande en ligne



Comment utiliser les allocations attribuées ?

- ✓ en conformité avec les directives d'éligibilité de l'UFA et avec les principes relatifs à une bonne utilisation des fonds publics
- ✓ **Aides aux frais de fonctionnement** : frais de personnel, de déplacement, dépenses spécifiques pour les étudiants, cours de langues, frais de communication (utilisation du label UFA)
- ✓ **Aides à la mobilité** : versement par l'UFA à l'établissement d'origine qui se charge de les reverser aux étudiants, remboursement de l'aide à la mobilité perçue en cas d'abandon des études
- ✓ Contrôles par l'UFA : justificatif à compléter chaque année, remboursements, visites sur sites



3ème partie

Les appels d'offres transversaux

BORDEAUX
NANTES
LEIPZIG
DRESDEN



L'appel d'offre rencontres scientifiques

- ✓ appel d'offre permanent
- ✓ soutien financier à la rencontre entre les partenaires de deux établissements souhaitant
 - mettre en place un cursus intégré ou un programme de recherche franco-allemand
 - répondre plus tard à l'un des appels d'offres de l'UFA
- ✓ attribution de maximum **2.500 €** par rencontre, limité à une demande maximum par année et par coopération envisagée
- ✓ demande à adresser à l'UFA en français ou en allemand par l'un des deux partenaires au plus tard un mois avant la rencontre



L'appel d'offre PhD-Tracks

- ✓ Programme associant 2 années de Master à 3 années de doctorat
- ✓ un seul appel d'offre par an
- ✓ les délais sont les mêmes que pour l'appel d'offre cursus intégrés :
 - publication de l'appel d'offre le **2 mai 2013**
 - annonce de l'intention de déposer une demande de soutien avant le **30 juin 2013**
 - envoi de la demande de soutien avant le **31 octobre 2013**
 - évaluation entre novembre et mars, annonce des résultats en avril pour un soutien à partir de l'année universitaire suivante
- ✓ un formulaire à compléter par les deux partenaires en français et en allemand et qui doit être signé par les chefs d'établissements



Les subventions attribuée aux PhD-Tracks

- ✓ Aides aux frais de fonctionnement
 - montant forfaitaire de **15.000 €** par an et par programme
 - + **200 €** par participant au programme en mobilité

- ✓ Aides à la mobilité
 - pendant les deux premières années du programme : **270 €** par mois par étudiant en phase de mobilité pour une durée maximale de 10 mois par année universitaire
 - pendant les trois dernières années du programme : **600 €** par mois par étudiant en phase de mobilité et pour une durée maximale de 18 mois

- ✓ indemnités d'expatriation pouvant aller jusqu'à **1.300 €** par mois pour deux doctorants



Merci de votre attention!

BORDEAUX
NANTES
LEIPZIG
DRESDEN